

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2017-09-11 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 500, rue Notre-Dame, Ville de Portneuf le 11^e jour du mois de septembre deux mille dix-sept à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Karine St-Arnaud
Chantale Hamelin
Joëlle Genois
vacant
Monsieur le conseiller : Bruno Cormier

Monsieur Mathieu Gingras, directeur général et madame France Marcotte, greffière sont également présents.

Rés.2017-09-170

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption des procès-verbaux du 14 et 21 août 2017
5. Dépôt du bordereau de correspondance
6. Adoption des comptes à payer
7. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
8. Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
9. Avis de motion, modifications à différents articles au règlement zonage #116
10. Adoption du premier projet de règlement 203, modifications à différents articles au règlement zonage #116
11. Adoption du premier projet règlement 202, créant une zone C-4
12. Dérogation mineure, 1351 rue Saint-Charles
13. Embauche de journalier à la voirie municipale

14. Soumission rénovation de toiture – Carrefour municipal
15. Achat de débordemètres
16. Achat de sel et sable d'hiver
17. Cession de terrain DekHockey Portneuf
18. Matières résiduelles 251, rue Saint-Charles
19. Inscription congrès instructeur
20. Formation premiers soins
21. Formation pompier I et pompier II
22. Transferts budgétaires
23. Affectations
24. Autorisation de passage, Esteban Voiture Solaire
25. Période de questions
26. Levée de l'assemblée

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h32 Fin : 19h46

Rés.2017-09-171

Adoption des procès-verbaux du 14 et 21 août 2017

Une copie des procès-verbaux a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent les avoir lu et acceptent qu'ils ne soient pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE les procès-verbaux du conseil de Ville du 14 et 21 août ainsi que les procès-verbaux modifiés, du 14 août, soient acceptés tels que présentés.

Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 11 septembre 2017. (du 15 août au 11 septembre 2017)

Rés.2017-09-172

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 411 401.31 \$.

Liste des comptes à payer	170 360.50 \$
Liste des chèques émis	107 091.60 \$
Liste des chèques manuels	696.64 \$
Liste des paiements en ligne	61 339.12 \$
Dépôt salaires	71 913.45 \$

Je, Danielle M. Bédard, trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, trésorière

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 25 juillet 2017 est déposé au conseil municipal, le 11 septembre 2017.

Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité Culture et Embellissement tenue le 21 juin 2017 est déposé au conseil municipal, le 11 septembre 2017.

Avis de motion, modifications à différents articles au règlement zonage #116

Je, Karine St-Arnaud, conseillère, donne avis par la présente qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement de zonage 116 afin d'ajouter un alinéa à la sous-section 10.2.2 (empiètements permis dans les cours latérales et arrière), d'ajouter un paragraphe à l'article 11.1.4.2 (localisation pour les usages résidentiels), modifier le paragraphe 2 de la sous-section 7.2.2 (normes d'implantation générales), modifier le tableau du paragraphe 4 de la sous-section 7.2.4 (normes particulières relatives à l'implantation d'un garage privé ou d'un abri d'auto).

Rés.2017-09-173

Adoption premier projet règlement 203, modifications à différents articles au règlement de zonage #116

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement 203 « Modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin d'ajouter un alinéa à la sous-section 10.2.2, d'ajouter un paragraphe à l'article 11.1.4.2, modifier le paragraphe 2 de la sous-section 7.2.2, modifier le tableau du paragraphe 4 de la sous-section 7.2.4 » soit adopté.

Rés.2017-09-174

Adoption premier projet règlement 202, créant une zone C-4

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement 202 « Modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de créer une zone commerciale (C-4) à l'intérieur des zones mixte (résidentielle et commerciale) (M-4 et M-5) et permettre l'usage autres commerces de détail et services dans la zone M-4 » soit adopté.

Rés.2017-09-175 Dérogation mineure, 1351 rue Saint-Charles

Attendu qu'un avis a été publié dans le journal municipal « Une voie de choix » édition du 18 août 2017;

Attendu que la demande consiste à permettre de déroger à l'article 6.1.2 concernant l'orientation parallèle au chemin et à l'article 6.2.2.1 concernant la marge de recul avant à 8.37 mètres au lieu de 10 mètres;

Attendu la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé sur le lot 2 979 866 sis au 1351, rue Saint-Charles, portant le matricule 9976-46-8145.

Rés.2017-09-176 Embauche de journalier à la voirie municipale

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf retienne les services de monsieur Yoan Rochefort à titre d'employé temporaire aux travaux publics aux conditions suivantes :

- pour la période du 18 septembre au 10 novembre 2017
- aux conditions établies à la convention collective

Rés.2017-09-177 Soumission rénovation toiture – Carrefour municipal

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 10 002.83 \$ taxes incluses à Construction Rénovation Portneuf pour la rénovation de la toiture au Carrefour municipal.

Rés.2017-09-178 Achat de débordemètres

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 7 134.19 \$ taxes incluses pour l'achat de trois débordemètres pour les stations de pompage d'eaux usées de Portneuf où le MDDELCC exigera ce type d'équipement afin d'enregistrer les débordements en eaux usées dans le milieu naturel auprès de Avensys Solutions.

Rés.2017-09-179 Achat de sel et sable d'hiver

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'achat et le transport du sel de déglacage, pour l'hiver 2017-2018, pour une quantité approximative de 200 tonnes métriques au coût de 92.89 \$ la tonne métrique livrée, taxes en sus.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'achat de sable d'hiver, pour l'hiver 2017-2018, pour une quantité approximative de 2500 tonnes métriques au coût de 6.95 \$ la tonne métrique non livrée, taxes en sus.

Rés.2017-09-180 Cession de terrain Dekhockey Portneuf

Considérant que Dekhockey Portneuf prépare un projet de construction d'un centre sportif;

Considérant que Dekhockey Portneuf déposera une demande de subvention pour la réalisation de ce projet;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de céder un terrain d'une superficie suffisante pour la construction d'un bâtiment de 26 223 pieds carrés, tel que sur les plans préliminaires et conditionnellement à la réalisation de ce projet.

QUE la valeur estimée du terrain a été établie à 9 000 \$.

QUE les services municipaux seront installés jusqu'à la limite de ligne du lot; le tout pour une valeur d'environ 10 000 \$.

Rés.2017-09-181 Matières résiduelles 251, rue Saint-Charles

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf facture à Gestion J.G. Frenette inc., les volumes réellement chargés, pour l'année 2017 par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf concernant les matières résiduelles.

QUE la présente abroge la résolution 2017-07-141.

Rés.2017-09-182 Inscription congrès instructeur

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 200 \$ taxes incluses et la participation de monsieur Éric Savard, directeur du service incendies au congrès des instructeurs qui se tiendra les 17 et 18 septembre 2017 à Rivière-du-Loup.

QUE les frais d'hébergement et de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Rés.2017-09-183 Formation premiers soins

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 2 680 \$ taxes en sus et la participation de vingt (20) pompiers volontaires à la formation « Premiers soins » d'une durée de 18 heures qui aura lieu les 17 et 24 septembre 2017 au Centre de formation de Portneuf.

Rés.2017-09-184 Formation pompier 1 et pompier II

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la Ville de Portneuf désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la Ville de Portneuf prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier I pour le programme II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la ville doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Portneuf en conformité avec l'article 6 du Programme;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

De présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Portneuf.

Rés.2017-09-185 Transferts budgétaires

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QU'un transfert de budget au montant de 89 935 \$ soit fait de la façon suivante :

Compte	Description	Diminuer	Augmenter
0138122000	subv. formation pompier		4 000 \$
0138129000	formation pompier	4 000 \$	
0211010414	administration informatique		3 000 \$
0211010516	location d'ordinateurs	3 000 \$	
0213010416	relation travail équité		10 000 \$
0219010999	autres objets imprévus	10 000 \$	
0232030525	entretien véhicule voirie		3 000 \$
0232010999	autres objets imprévus	3 000 \$	
0232010999	autres objets imprévus	8 000 \$	
0233030649	pièces & acc. véh. neige		8 000 \$
0219010999	autres objets imprévus	9 000 \$	
0262900970	subvention cadep		9 000 \$
0219010999	autres objets imprévus	15 000 \$	
0270140970	subvention organisme		15 000 \$
0270150141	sal. régulier camp jour	16 000 \$	
0270152141	sal. régulier parcs et ter. jeux		16 000 \$
0270150145	jours de vacances	1 480 \$	
0270152145	jours de vacances		1 480 \$
0270150212	REER	715 \$	
0270152212	REER		715 \$
0270150222	RRQ	1 250 \$	
0270152222	RRQ		1 250 \$
0270150232	ass. emploi	760 \$	
0270152232	ass. emploi		760 \$
0270150242	FSS	930 \$	
0270152242	FSS		930 \$
0270150252	CSST	650 \$	
0270152252	CSST		650 \$
0270150262	RQAP	250 \$	
0270152262	RQAP		250 \$
0270150282	assurances collectives	800 \$	
0270152282	assurances collectives		800 \$
0270150522	ent. parc et terrain jeux	5 000 \$	
0270152522	entretien parc		5 000 \$
0270150681	électricité	5 100 \$	
0270152681	électricité		5 100 \$
0232010999	autres objets imprévus	5 000 \$	
0270160494	cotisation piste J.C Portneuf		5 000 \$

Rés.2017-09-186 Affectations

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QU'un montant de 40 000 \$ soit affecté dans le surplus libre (55 991 00), pour le financement du règlement #190 demande de financement 338 000\$, approbation du MAMOT 291 393 \$ pour la rénovation du 297, 1^{re} Avenue et le réaménagement d'un bureau au garage municipal.

QU'un montant de 4 815.23 \$ soit affecté dans le surplus affecté trop taxé (55 992 04), pour le paiement capital + intérêts du service de la dette SQAÉ secteur sud pour l'année 2017.

QU'un montant de 2 000 \$ soit affecté dans le surplus des inondations 2005 (55 992 00) pour le dossier de monsieur J.E. Fernand Naud.

Rés.2017-09-187

Autorisation de passage, Esteban Voiture Solaire

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le passage de Esteban Voiture Solaire de Polytechnique Montréal sur notre territoire les 30 septembre et 1^{er} octobre 2017.

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20h08 Fin : 20h11

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 20 : 14 hres.

Maire

Greffière